



OMNIUM JUNIOR U.S. Critères d'admissibilité et de sélection

(Approuvé en mai 2025)

COMPÉTITION :

Le U.S. Junior Open 2025 aura lieu à Philadelphie, Pennsylvanie, du 20 au 23 décembre 2025. Les matchs seront disputés au Arlen Specter US Squash Center, à l'Université Drexel et à l'Université de Pennsylvanie.

Selon les lignes directrices de tournoi du U.S. Junior Open, Squash Canada peut nommer un maximum de 8 athlètes masculins et de 8 athlètes féminines par catégorie d'âge pour le tournoi.

La présente politique a été élaborée pour préciser les critères d'admissibilité des joueurs pour obtenir l'appui de Squash Canada et la procédure de sélection menée par l'association pour choisir les huit joueurs par division qui obtiendront son appui au cas où plus de huit joueurs souhaiteraient participer au tournoi.

Remarque : Conformément à la politique de la US Squash, seuls les joueurs internationaux et joueurs non-résidents des États-Unis qui ne participent pas activement à des tournois de squash juniors accrédités par la US Squash sont autorisés à s'inscrire via le portail d'inscription des joueurs internationaux. Les joueurs ayant cumulé 4 apparitions actives ou plus dans des tournois juniors au 19 novembre sont considérés comme des participants actifs dans le système de la US Squash et doivent s'inscrire via le portail d'inscription des joueurs américains.

OBJET :

La présente politique régit la sélection par Squash Canada des athlètes qui participeront au U.S. Junior Open.

COMMUNICATION :

La présente politique et ses éventuelles modifications seront affichées sur le site Web de Squash Canada.

POUVOIR :

Le conseil d'administration de Squash Canada a délégué le pouvoir de sélection et de décision en vertu de cette présente politique au Comité du cheminement des athlètes juniors.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Pour être admissible à la sélection pour le U.S. Junior Open, un joueur doit :

1. Avoir l'âge exigé.

2. Satisfaire aux exigences applicables à l'événement;
3. Être un citoyen canadien, ou un résident permanent, ou avoir habité au Canada pendant une période continue d'au moins trois (3) années juste avant les Championnats (pourvu que les résidents qui sont au Canada à titre d'étudiants ou de travailleurs temporaires ne soient pas admissibles). Néanmoins, un joueur junior qui est étudiant, mais qui réside au Canada avec un parent qui a le statut de résident permanent du Canada ou qui habite au Canada depuis au moins trois (3) ans, ne sera pas disqualifié.
4. Être membre en règle d'une association provinciale/territoriale de squash et membre en règle de Squash Canada.
5. Accepter de se conformer à d'éventuelles exigences en matière de vaccination.
6. Doit enregistrer une Déclaration d'intérêt d'ici le 31 juillet 2025 ICI et verser un acompte de 100 \$ (remboursable si non sélectionné).
7. Payer les frais exigés.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

NOUVEAU Les athlètes doivent enregistrer leur Déclaration d'intérêt [ICI](#) avant le 31 juillet 2025 pour être pris en considération pour la sélection par le Comité du cheminement des athlètes juniors de Squash Canada. L'acompte est remboursé si l'athlète n'est pas sélectionné.

De plus, pour être admissible à la sélection pour le U.S. Junior Open, un joueur **doit** être dûment inscrit à l'événement en ligne auprès de Squash US avant la date limite fixée.

Pour s'inscrire en ligne auprès de US Squash, les joueurs doivent payer leurs frais d'inscription. Ils seront ensuite inscrits à la liste d'attente. Le paiement des frais d'inscription est la première étape de la procédure d'admissibilité, mais l'inscription n'est pas terminée ni finalisée tant que le joueur n'a pas transmis de document qui atteste son âge (passeport) et qu'il n'a pas obtenu l'appui de Squash Canada. Veuillez noter qu'il y a une section d'inscription distincte pour les joueurs internationaux qui vous permet de contourner l'exigence de US Squash concernant l'arbitrage.

Advenant que :

1. Huit joueurs admissibles ou moins se sont inscrits dans une division donnée, Squash Canada approuvera chacune des inscriptions.
Plus de huit joueurs admissibles se sont inscrits dans une division donnée, Squash Canada utilisera les critères suivants pour sélectionner les huit athlètes qui obtiendront l'appui :
 - a) Les cinq (5) meilleur(e)s athlètes admissibles et inscrit(e)s par division seront automatiquement approuvé(e)s en fonction du classement du Circuit national junior (U15, U17, U19) et du classement dans Club Locker de Squash Canada (U11, U13) en date du 1^{er} août 2025.

Les trois prochains athlètes admissibles et inscrits seront sélectionnés à la discrétion du comité du parcours de l'athlète junior. Ces sélections discrétionnaires seront effectuées après le premier événement NJC Platine de la saison, et au plus tard le 15 octobre, selon la première éventualité. Les considérations incluront les résultats du Championnat canadien junior, le classement au Club Locker, l'âge, les résultats en tête-à-tête, et tout autre facteur possible.

 - b) Tous les bris d'égalité dans le classement du CNJ/Club Locker s'effectueront par les résultats les plus récents des face-à-face, du 1^{er} avril à la réunion de sélection du comité chargé du cheminement des athlètes juniors. En l'absence de tels face-à-face, l'athlète le/la mieux classé(e) dans Club Locker au cours des périodes précédentes sera considéré(e) comme le/la joueur(se) le/la mieux classé(e).
 - c) Si un joueur ne fait pas partie des huit athlètes approuvés dans sa catégorie d'âge, et que la catégorie d'âge suivante compte moins de huit athlètes admissibles dûment inscrits, les joueurs suivants les mieux

classés peuvent demander d'être inscrits dans une division d'âge supérieure à la leur.

Squash Canada confirmera le nom des athlètes approuvés d'ici le 9 octobre 2025, soit le jeudi suivant le premier événement NJC Platine de chaque saison, afin d'inclure la dernière version des classements NJC et des évaluations Club Locker dans la prise de décision.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

Les joueurs qui souhaiteraient participer au U.S Junior Open doivent s'inscrire par le biais de www.clublocker.com avant la date limite d'inscription interne de la US Squash.

U.S. Squash remboursera les frais d'inscription des joueurs qui se sont inscrits, mais qui n'ont pas reçu l'appui de Squash Canada conformément à sa politique.

CONDITIONS À RESPECTER POUR CONSERVER SON APPUI ET RETRAIT DE L'APPUI :

Pour demeurer admissible, tout joueur appuyé par Squash Canada pour participer au U.S. Junior Open doit respecter chacune des conditions suivantes :

- a) Maintenir son statut de membre en règle de son association provinciale/territoriale de squash.
- b) Aviser Squash Canada de toute blessure, maladie ou autre raison qui a interrompu son entraînement pendant plus de 14 jours. Squash Canada se réserve le droit de demander des documents précisant la nature de la blessure ou de la maladie, ainsi que le délai recommandé par un médecin pour le retour à l'entraînement et à la compétition, ou de mener une enquête plus approfondie.
- c) Signer une décharge relative aux voyages internationaux de Squash Canada comme condition d'approbation.
- d) Satisfaire aux exigences de sécurité de Squash Canada telles que publiées dans sa politique de vaccination contre la COVID-19 concernant la compétition internationale. Cela exigera, entre autres, une preuve de vaccination pour les personnes âgées de 12 ans ou plus.
- e) Satisfaire aux exigences et aux mesures de sécurité relatives à la COVID-19, tel qu'elles peuvent être établies par US Squash pour la participation au US Junior Open.
- f) Signer l'entente d'athlète de Squash Canada, si cela est demandé.
- g) Faire preuve d'engagement envers l'événement en poursuivant l'entraînement, en gardant une bonne condition physique et en s'assurant que la performance est maintenue à un niveau élevé et approprié à la compétition lors de l'événement.
- h) En tout temps, accepter de prendre connaissance du code de conduite de Squash Canada, de la politique en matière de discipline et de plaintes, de la politique relative aux appels et autres politiques et règles de l'organisation et de les observer. Par ailleurs, tous les athlètes qui ont reçu l'approbation de Squash Canada sont tenus d'adhérer et de consentir au UCCMS (Code universel pour contrer et prévenir la maltraitance dans le sport).

Le non-respect de l'un ou l'autre des critères susmentionnés peut entraîner le retrait de l'approbation de Squash Canada pour la participation à l'événement, et ce, à la seule discrétion du gestionnaire du développement des athlètes.

RETRAIT DE LA COMPÉTITION :

Tout joueur ayant reçu l'approbation de Squash Canada pour participer au U.S. Junior Open qui se blesse, devient malade ou, pour quelque raison que ce soit, souhaite se retirer de l'événement, doit en informer Squash Canada le plus tôt possible.

Si ce retrait ouvre une place dans une catégorie d'âge, les critères de sélection ci-dessus seront appliqués dans l'ordre pour le joueur de remplacement, qui pourra disposer d'un délai raisonnable pour accepter ou refuser l'opportunité d'obtenir l'approbation de Squash Canada pour participer à l'événement.

APPELS :

Les décisions prises en lien avec les présents critères de sélection peuvent faire l'objet d'un recours conformément à la politique relative aux appels de Squash Canada qui se trouve dans l'onglet Gouvernance à

<https://squash.ca/fr/policies-procedures/>